

RIVAGES

LE MAGAZINE DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL

2 | LE PATRIMOINE LITTORAL
À LA CARTE

5 | ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT DE LA
FÉDÉRATION DES INDUSTRIES NAUTIQUES

6 | 10 ANS DE PROJETS POUR
LA BEAUTÉ DU LITTORAL



Le Mimbeau,
pointe du Ferret,
Gironde.

**PLAISANCIERS,
LITTORALISTES
PAR NATURE ?**

DOSSIER P4



Conservatoire
du littoral

A FAIRE

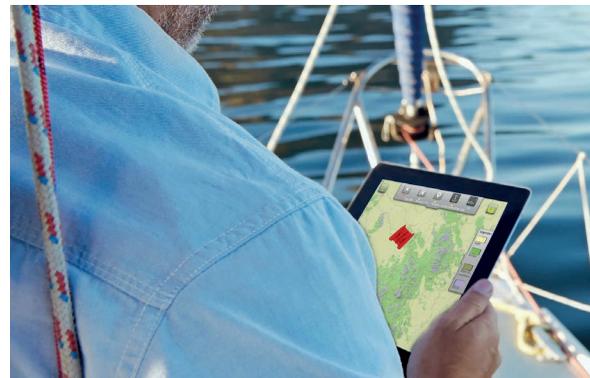
LES BALADES « DU PORT DE... »

Plaisanciers en escale, c'est le moment de mettre pied à terre ! En collaboration avec la FIN* et l'UNAN**, le Conservatoire du littoral vous propose de parcourir les paysages côtiers préservés, au départ de votre port d'attache. C'est simple, rendez-vous sur www.conservatoire-du-littoral.fr et cliquez sur « Du port de... » : une centaine de sites portuaires ont été sélectionnés, autour desquels vous découvrirez le parcours idéal pour vous dégourdir les jambes... en y ajoutant le plaisir des yeux.

Ce sera d'ailleurs l'occasion d'apposer l'autocollant #touslittoralistes! sur la coque de votre bateau pour exprimer votre attachement aux espaces naturels préservés sur notre littoral (faites en la demande par e-mail) ! L'intégralité des balades est en accès gratuit sur notre site, et un livret intégrant une sélection de parcours sera édité en 2015.

* Fédération des industries nautiques
** Union nationale des associations de navigateurs

DONIA : L'APPLI MOUILLAGE.



Pas toujours facile de savoir où poser son ancre en Méditerranée... Heureusement, Donia est là ! Cette application Smartphone (développée en partenariat avec le Conservatoire du littoral), permet de se positionner par rapport à la nature des fonds pour éviter d'ancrer dans les herbiers - un problème particulièrement sensible pour les herbiers de posidonie en Méditerranée, du fait de l'accroissement des activités nautiques sur les côtes.

40 ans d'ambition pour le littoral

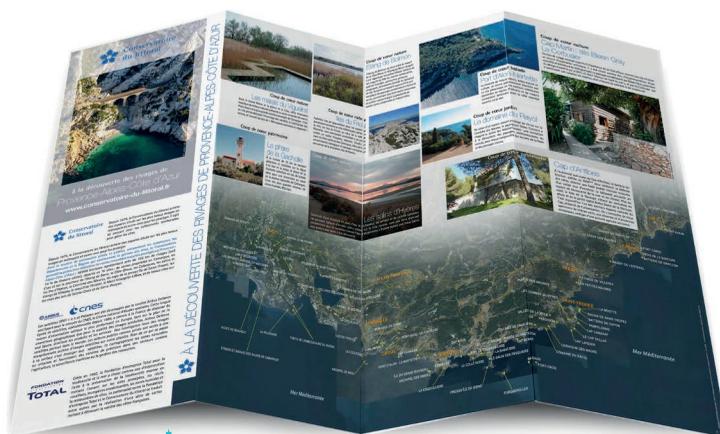
... EN VERSION ANIMÉE !

À l'occasion du Salon Nautic 2014, le Conservatoire du littoral présentera au public son projet de cartographie animée, avec 4 premières maquettes interactives : Finistère, Morbihan Loire-Atlantique, Vendée-Charente Maritime (Nord) et Var. Pour chaque zone, la carte exploite une photo aérienne et l'altimétrie du terrain. Elle indique le domaine protégé et le périmètre autorisé du Conservatoire par un chardon bleu, donnant lui-même accès à une présentation détaillée du site en question. L'évolution de l'occupation du sol et la tache urbaine s'y révèlent en animations, en parallèle des acquisitions du Conservatoire par tranches de 10 ans depuis 1965. Spectaculaire !

À terme, 14 cartographies dresseront un panorama complet des sites du Conservatoire.

A LA UNE

LE PATRIMOINE LITTORAL À LA CARTE



"ÉDITER CES CARTES L'ANNÉE DES 40 ANS DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL NOUS A SEMBLÉ UN BEAU CADEAU D'ANNIVERSAIRE." FRÉDÉRIC LARRE

Une collection de 8 cartes du littoral vues par Pléiade, le dernier-né des satellites du CNES & AIRBUS DEFENCE, verra le jour au printemps prochain. Éditées en partenariat avec la Fondation TOTAL, les cartes seront diffusées gratuitement dans plus de 200 stations sur la route des vacances, à hauteur de 100 000 exemplaires pour chaque littoral. La particularité de ces cartes est double : mettre l'accent spécifiquement sur les sites du Conservatoire avec une vocation touristique. On y trouvera d'un côté l'image satellite version poster, de l'autre une galerie de vignettes indiquant les coups de cœur nature, culture, îles, patrimoine, etc. Des calques pointant les principaux axes routiers permettront à l'utilisateur de se repérer pour accéder au site... Désormais, les vacanciers et promeneurs ne pourront plus ignorer qu'ils sont littéralement entourés de sites placés sous la bienveillante vigilance du Conservatoire du littoral !

Les 8 cartes CNES prévues au printemps : Manche/Mer-du-Nord, Normandie, Bretagne, Centre-Atlantique Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur.

A VOIR

CONCHYLICULTEURS ENGAGÉS

Trouver l'équilibre entre la protection des fonds marins et le développement des cultures marines : c'est l'objectif de la charte signée entre le Conservatoire du littoral et le comité national de la conchyliculture en 2007. Cette année, un nouvel arrivant s'engage : bienvenue au comité régional conchyliculture Normandie-Mer du Nord ! Au-delà du cadre réglementaire, cette charte se veut un outil de partage des connaissances, pour assurer aux conchyliculteurs les conditions d'un développement durable de leur activité sur le domaine public maritime attribué au Conservatoire.

QUESTION À...



ODILE GAUTHIER Directrice du Conservatoire du littoral

LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL AURA BIEN TÔT 40 ANS. EN PLEINE FORCE DE L'ÂGE ?

ODILE GAUTHIER : *En protégeant les paysages côtiers, nous sommes souvent les gardiens d'une histoire millénaire... De ce point de vue, nous sommes jeunes ! Le Conservatoire est propriétaire de 160 000 hectares sur le littoral français ; notre objectif étant, à long terme, de maintenir le rythme jusqu'en 2050. Notre engagement ne peut donc pas faiblir, je dirais même qu'à 40 ans, nous sommes plus vigoureux que jamais. D'ailleurs, le renouveau de notre magazine n'est-il pas une preuve supplémentaire de dynamisme ?*

" EN PROTÉGEANT LES PAYSAGES CÔTIERS, NOUS SOMMES SOUVENT LES GARDIENS D'UNE HISTOIRE MILLÉNAIRE... "

LA NOUVELLE MOUTURE DE RIVAGES EST LANCÉE PAR UN NUMÉRO « SPÉCIAL PLAISANCE ». POURQUOI ?

ODILE GAUTHIER : *Le Conservatoire « dépend » directement des plaisanciers, dans le sens où ils contribuent à son financement. Et, de fait, notre action sur les paysages côtiers leur bénéficie en premier lieu. Par ailleurs, on nous présente souvent comme une instance de protection de « la terre des vaches », mais nous avons aussi la responsabilité d'espaces marins, par attribution ou affectation du domaine public maritime comme à Chausey, Port d'Alon ou Cap Lardier. Le Conservatoire améliore alors – avec les collectivités gestionnaires – la connaissance du patrimoine marin ou archéologique, la qualité des écosystèmes et de l'eau (nettoyage des déchets), l'accessibilité par les plaisanciers (gestion des mouillages, sentiers sous marins...). Nous sommes donc faits pour nous entendre !»*



L'ancien sémaphore de la Mortella, en Haute-Corse, fait l'objet de travaux de restauration et de mise en valeur dans le cadre du projet européen MED-PHARES

MED-PHARES, PROJET ÉCLAIRÉ

LES PHARES, SÉMAPHORES ET BALISES DES PAYS MÉDITERRANÉENS CONSTITUENT DES RICHESSES INESTIMABLES DU POINT DE VUE DE L'HISTOIRE, DU PATRIMOINE ET DU TOURISME. Les réhabiliter, c'est respecter notre passé et agir pour l'avenir ! C'est pourquoi le Conservatoire du littoral représente la France au sein du projet MED-PHARES. Cette initiative transfrontalière, soutenue par l'Union européenne via l'IEVE*, met quatre pays autour de la table – France, Italie, Liban, Tunisie – avec deux principaux objectifs : partager les meilleures pratiques et formaliser de nouvelles méthodologies de préservation. Ce travail passe avant tout par un catalogage et s'appuie sur le suivi d'une dizaine de sites pilotes, dont trois figurent en France : le phare du Grand Rouveau (Provence), le phare de la Pietra et le sémaphore de la Mortella (Corse). Un diagnostic du bâti et des abords a été réalisé, et les travaux commencent sur ces sites pour améliorer leur accessibilité – dans le respect de la faune et de la flore existantes - pour restaurer le patrimoine. Le projet MED-PHARES se déroule sur trois ans et doit s'achever fin 2015.

* Instrument européen de voisinage et de partenariat

Soutenez l'action du Conservatoire du littoral

Le Conservatoire peut recevoir, en soutien de son action, des dons et des legs.

M., Mme,
 Adresse

 Code postal
 Commune
 Courriel

J'apporte mon soutien à l'œuvre du Conservatoire en joignant à ce formulaire un chèque à l'ordre de « Conservatoire du littoral », d'un montant de :

..... €.

Que j'adresse à : Conservatoire du littoral - La Corderie Royale BP 10137 - 17306 ROCHEFORT Cedex

Les dons des particuliers sont déductibles à concurrence de 66 % du montant du don dans la limite de 20 % du revenu imposable. Un reçu fiscal est adressé à tous les donateurs, pour un montant égal ou supérieur à 15 €.

Directeur de la publication : Odile Gauthier - Rédactrice en chef : Anne Konitz - Conception éditoriale, rédaction : Partie de campagne - Création, maquette, mise en page : LINER Communication - Crédit photos : Conservatoire du Littoral sauf mention spéciale - Impression : JOUVE - Rivages est édité à 10 000 exemplaires

LES PLAISANCIERS, LITTORALISTES PAR NATURE ?



Îlet du Gosier, Guadeloupe.

BONNE QUESTION

Y'A-T-IL UN MARIN SUR LA PASSERELLE... DU CONSERVATOIRE ?

LA VOCATION DU CONSERVATOIRE EST « TERRIENNE », MAIS UNE PERSONNALITÉ QUALIFIÉE AU TITRE DES USAGES MARITIMES SIÈGE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION. CE « MARIN DANS L'ÂME » PEUT DONC DÉFENDRE L'IDÉE D'UNE NAVIGATION LIBRE ET RESPECTUEUSE DE L'OCÉAN, ET SE FAIT L'ÉCHO DES PRÉOCCUPATIONS DES NAVIGATEURS, PAR EXEMPLE SUR LES POLLUTIONS TELLURIQUES. GÉRARD D'ABOVILLE A OCCUPÉ CE SIÈGE DURANT 4 ANS.

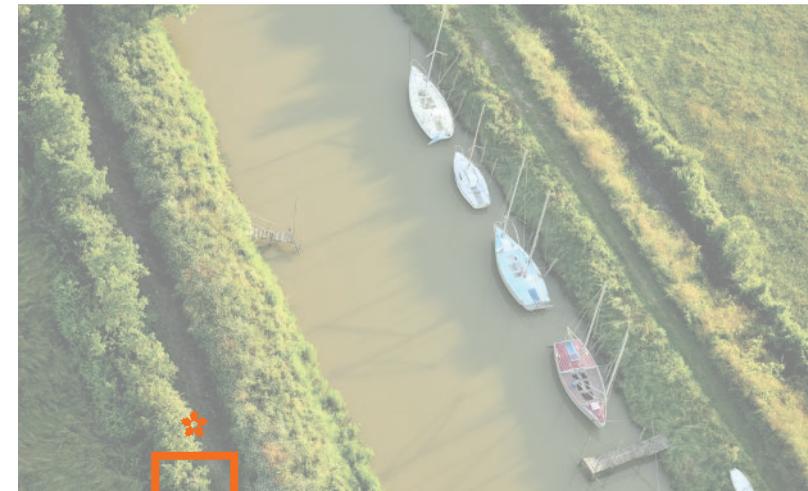
EN CHIFFRES

13 %

ou 160 000 hectares. C'est la part du linéaire côtier acquise et protégée par le Conservatoire du littoral depuis sa création, il y a 40 ans.

2005

c'est la première année de l'attribution du DAFN au Conservatoire du littoral, par décision de Jacques Chirac, alors Président de la République.



" UN JUSTE ÉQUILIBRE ENTRE PROTECTION ET LIBERTÉ " Yves Lyon-Caen

DEPUIS 10 ANS, LES PLAISANCIERS, USAGERS DE LA MER CÔTIÈRE, CONTRIBUENT DIRECTEMENT À LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS TERRESTRES, PAR L'ATTRIBUTION DU DROIT ANNUEL DE FRANCISATION DES NAVIRES (DAFN) AU CONSERVATOIRE DU LITTORAL. FAUT-IL S'EN ÉTONNER ?

Avoir le pied marin... c'est aussi avoir un pied sur terre ! Posez la question autour de vous : les navigateurs, qu'ils soient amateurs, chevronnés ou professionnels, sont souvent originaires du littoral, s'y sont installés, ou s'emploient à en rester proches. Marins d'État, militaires, pêcheurs professionnels, conchyliculteurs, aquaculteurs, marins de commerce ou plaisanciers, sportifs nautiques...

PRÉSERVER NOS « FENÊTRES SUR LA MER »

Sans équivalent dans les autres pays, le Conservatoire du littoral est un établissement public placé sous la tutelle du ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, chargé d'acquiescer des parcelles naturelles du littoral afin de les protéger de la construction et de l'artificialisation. Il active par ailleurs des partenariats, principalement avec les collectivités, pour la gestion de ces territoires. Financé en grande partie par l'attribution d'une quote-part du Droit Annuel de Francisation des Navires (DAFN), il agit de fait au bénéfice des plaisanciers – les domaines bordant les lacs, la mer ou l'océan (mais aussi les îlots, îlets et îles), constituant l'essence même des paysages côtiers... et l'intérêt majeur d'une croisière !

POUR UNE PLAISANCE DURABLE

Le développement de la plaisance passe aussi (entre autres) par l'aménagement de ports, cales de mise à l'eau, zones de mouillage et de carénages. La décision en incombe à l'État et aux élus compétents ; le Conservatoire souhaite, pour sa part, un développement des capacités portuaires en limitant leur impact sur l'environnement. Pour la mer libre et pour la beauté des paysages... comme au premier jour et depuis 40 ans.

LE POINT DE VUE

YVES LYON-CAEN,
Président de la Fédération des industries nautiques (FIN)



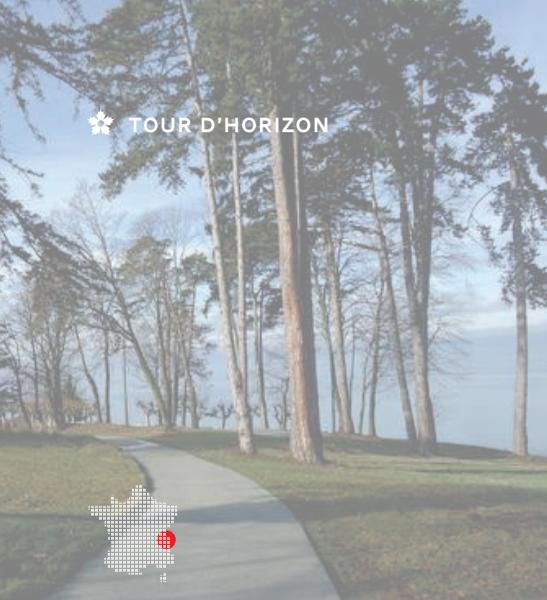
Photo: Emmanuel Nguyen Ngoc

Plaisance et protection du littoral : les deux font-ils la paire ?

Beaucoup d'acteurs de l'environnement ignorent la contribution financière des plaisanciers à l'action du Conservatoire. Cette ignorance est source de dangers. Car la volonté de certains défenseurs de l'environnement de sanctuariser le littoral et d'en exclure les plaisanciers serait porteuse d'importants risques pour le Conservatoire. Mais au-delà de cette pédagogie nécessaire, je suis certain que les plaisanciers et les professionnels de la plaisance peuvent - et doivent - être les défenseurs d'une préservation raisonnée des littoraux et plus généralement de la Planète bleue.

Peut-on à la fois protéger le littoral... et la liberté de naviguer ?

L'impact de la plaisance sur l'environnement est très réduit ; les études l'attestent. Mais parce qu'elle est visible, la plaisance est souvent incriminée. Elle doit donc être exemplaire. En amont, les industriels travaillent pour réduire l'empreinte environnementale de leurs activités et, en aval, les professionnels du nautisme et les organismes de protection du littoral peuvent renforcer leur collaboration. Pour preuve : le partenariat signé entre la FIN et le Parc national de Port-Cros, espace hautement sensible, où les bateaux labellisés " Bateau Bleu " sont les bienvenus. C'est la marque de notre volonté de trouver un juste équilibre entre protection et liberté.



TOUR D'HORIZON

2005 PARC DE CORZENT LAC LÉMAN / 5 HA

Son acquisition par le Conservatoire du littoral a permis l'ouverture au public - pour le plus grand bonheur des promeneurs qui peuvent profiter du paysage exceptionnel sur les rives du Léman. Après d'importants travaux de requalification (2009-2010), le parc a retrouvé une dimension plus naturelle ainsi qu'une faune et une flore intéressantes.



2006 RESTAURATION DE LA POINTE DES POULAINS BELLE-ILE

Ce vaste projet de rénovation prend en compte aussi bien le naturel que le bâti, marqué par l'empreinte de Sarah Bernhardt, qui y vécut au début du siècle. Après l'ouverture au public du Fort et de la "Villa des 5 parties du monde", le visiteur peut désormais approcher les autres éléments marquants du site : îlots rocheux, plantes, falaises, oiseaux, phare...



2010 L'OUSTALET HÉRAULT / 137 HA

Classé depuis 1973, le Massif de la Clape est l'un des plus vastes du Languedoc-Roussillon. Depuis le milieu des années 1990, le Conservatoire du littoral mène une politique volontariste d'achat de terrains dans ce secteur considéré comme prioritaire en raison de son fort potentiel écologique. C'est d'ailleurs une zone protégée par le réseau Natura 2000.



2011 MARE DE BOUILLON MANCHE / 115 HA

L'acquisition de ce site à la quiétude indispensable aux nombreux oiseaux qu'il abrite a permis de créer un beau rempart contre l'urbanisation, dans un secteur à la forte pression touristique. Située en baie du Mont-Saint-Michel, la mare de Bouillon est composée de deux étangs et constitue l'un des sites naturels les plus remarquables du littoral de la Manche.



AUTOMNE 2014

2013 DUNES ET FORÊT DU PORGE GIRONDE / 587 HA

État, Région Aquitaine et département de la Gironde se sont alliés au Conservatoire pour permettre la protection d'une grande partie de ce site, rare en France par sa taille et sa situation contiguë à la plage du Gressier (qui enregistre en été des pics de fréquentation de 15 000 personnes par jour !). Objectif n°1 : prévenir le risque de morcellement, première étape du processus d'urbanisation.

10 ANS DE PROJETS POUR LA BEAUTÉ DU LITTORAL

2007 ÉTANG D'URBINO HAUTE-CORSE / 787 HA

Le Conservatoire du littoral acquit le plan d'eau mais aussi l'île, le lido et les bâtiments d'exploitation de ce site exemplaire pour l'élevage d'huîtres et la pêche. Une opération ambitieuse, qui allie la sauvegarde durable du site au développement d'activités économiques, touristiques et scientifiques. Parmi les enjeux majeurs, la lutte contre l'ensablement à l'embouchure, garante de la qualité des eaux.

2008 LA BÉLUGUE - ÉTANG DE FANGASSIER BOUCHES-DU-RHÔNE / 2 300 HA

L'opération a concerné 4 sites, situés en Camargue sur les rives de l'étang de Vaccarès, dont ces deux terrains à haute valeur écologique et paysagère. L'étang accueille notamment nombre de flamands roses en France, tandis que le domaine limitrophe de la Bélugue abrite l'une des plus prestigieuses manades de la région.

2009 LA DUNE NOYON, SITE DU FORT-VERT PAS-DE-CALAIS / 196 HA

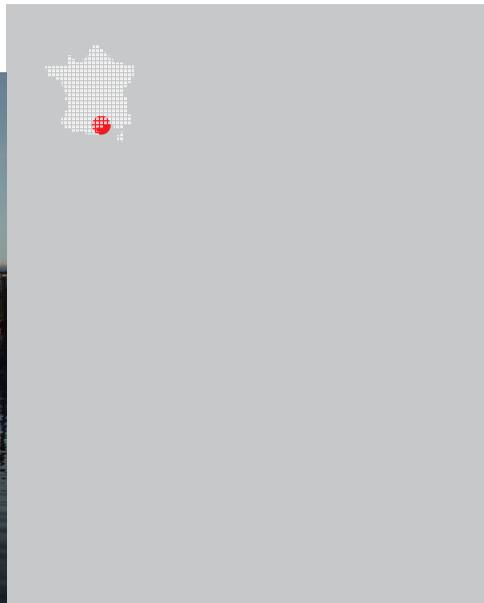
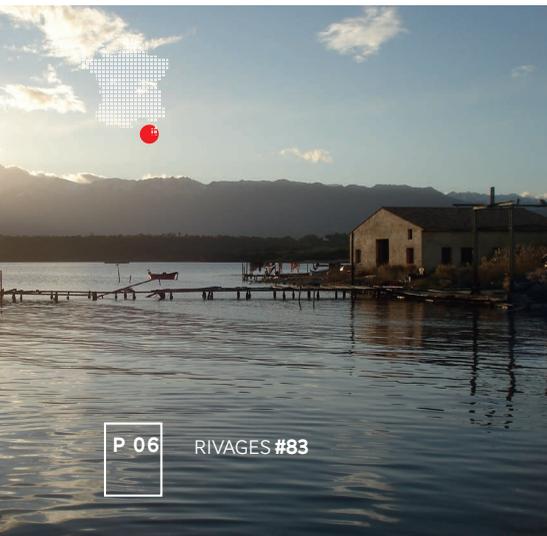
Aux portes de Calais, le site fait partie d'un ensemble de milieux typiques de la côte de la Mer du Nord : estran, prés-salés, prairies humides, marais, polders et dunes. Un travail concerté de longue date entre acteurs publics a mené à l'intervention du Conservatoire et à l'acquisition de ces dunes, une opération incluse dans le périmètre du projet Calais 2015...

2012 LA GRANDE CHALOUPÉ LA RÉUNION / 148 HA

Cette acquisition conforte la protection des abords de la ravine de la Grande Chaloupe, qui s'étend sur 752 hectares protégés du flanc nord de l'île de La Réunion, sur le massif de la Montagne. On y trouve les vestiges d'une forêt primaire de basse altitude et son cortège d'espèces précieuses car rarissimes. Depuis 2009, le site est également support d'un projet co-financé par l'Union Européenne dédié à la conservation de la forêt semi-sèche.

2014 FIER D'ARS ILE DE RÉ / 18 HA

Cette acquisition complémentaire porte l'ensemble de la surface protégée sur ce territoire à 365 hectares. Le Conservatoire contribue ainsi à la préservation d'une zone humide d'importance internationale au titre de la convention de RAMSAR, qui accueille par ailleurs une réserve naturelle nationale sur le secteur de Lilleau des Niges. Un territoire majeur pour la biodiversité, notamment l'avifaune, qui accueille aussi aujourd'hui une vingtaine de sauniers, contribuant ainsi à l'activité économique des marais.





« Littoraliste ? Oui, définitivement. Et avec Roscoff comme littoral de cœur ! Je ne suis pas née sur le littoral mais, en vacances, j'ai découvert les rivages de Bretagne, les rochers de Perharidy, l'île de Batz... Avant de naviguer sur la mer, j'ai appris à la connaître de l'intérieur: enfant, j'ai eu la chance de mettre très tôt la tête sous l'eau à Roscoff et de pouvoir observer le milieu marin en retenant ma respiration, tout simplement avec un masque. J'adorais les laminaires ! Par la suite, à l'adolescence, j'ai découvert le nautisme... et la mer est définitivement devenue une passion. »

CATHERINE CHABAUD

Navigatrice, conseillère au Conseil économique social et environnemental au titre de personnalité qualifiée



« Sans hésiter, mon littoral de cœur, ce sont les Trois Abers – Ildut, Benoît et Wrac'h. Ils ont été mes terrains de jeux lorsque j'étais enfant. Les Abers, c'est un lien très fort entre la terre et la mer, avec les champs qui descendent dans l'eau, le parfum de la terre qui se mêle à celui de l'océan. C'est beau, puissant, plein d'émotions... La vie m'a ensuite mené ailleurs mais je suis revenu en Bretagne par l'océanographie... et n'en suis plus jamais reparti ! »

ERIC HUSSEBOT

Directeur délégué mer de Brest'aim, en charge d'Océanopolis, des ports brestois et de la goëlette « La Recouvrance »



« En France, mon littoral de cœur, c'est la côte basque. J'y vais depuis que je suis étudiant pour les sports qu'on y pratique – d'abord le morey et maintenant le surf. J'y aime la mer puissante, au large des plages de Cibourg, de Bidard, de Guéthary, d'Anglet..., idéale pour de bons spots très sportifs ! La côte recèle des plages plus confidentielles et sauvages qui doivent être préservées. Même l'hiver par pluie et temps gris, cette côte est attachante. Le pays basque a du cœur et j'y ai toujours été bien reçu ! »

PHILIPPE D'ORNANO

Président de Sisley

Après des études de droit, d'économie et de sciences politiques, Philippe d'Ornano est entré en 1986 dans l'entreprise familiale fondée dix ans plus tôt par son père Hubert. Aujourd'hui, il dirige une entreprise qui en 25 ans a multiplié par 40 son chiffre d'affaires, réalisé à 85% à l'exportation. Sisley, leader de la cosmétique haut-de-gamme, créé et fabrique ses produits en France. La marque est présente dans plus de 90 pays et emploie 4000 salariés de 100 différentes nationalités. La Fondation Sisley a soutenu le Conservatoire du littoral pour la création en Guyane d'un « Jardin des Lauracées », espèces endémiques très utilisées en parfumerie et menacées de disparition.

ACQUISITIONS DU CONSERVATOIRE RÉALISÉES ENTRE LE 1/09 ET LE 26/11/2014

1^{er} chiffre = surfaces du 01/09 au 26/11/2014 (en ha) - 2^e chiffre = surface totale sous protection au 26/11/2014 (en ha)

- PAS-DE-CALAIS** Marais Audomarois • Salperwic • 0.86 - 52.87 // Baie de Wissant • Tardinghen • 0.23-114.05 // Cap Gris Nez • Audinghen • 2.47-161.11 // **SOMME** Moyenne vallée de La Somme • Conde-Folie • Epagne-epagnette • Longpre-les-corps-saints • 16.21 - 51.86 // Baie et basse vallée de La Somme Boismont • Noyelles-sur-Mer • 17.99 - 501.95 // Hable d'Ault • Woignarue • 2.2 - 182.84 // **CALVADOS** Falaises des Vaches Noires • Gonneville-sur-Mer • 0.04 - 97.48 // **MANCHE** Utah Beach • St-Germain-de-Varreville • 0.23 - 60.03 // Pointe de Jardeheu • Anse St Martin • Digulleville • 0.7 - 150.29 // Pointe de La Hague • Auderville • St-Germain-des-Vaux • 1.17 - 179.76 // Nez de Jobourg • Herqueville • 1.93 - 133.24 // Pointe d'Agon • Agon-Coutainville • 2.87 - 194.17 // Dunes et Marais d'Annville • Annville • 0.1 - 96.79 // Havre de La Vanlee • Lingreville • 0.1 - 20.01 // **CÔTES-D'ARMOR** Falaises du Goelo • Plouezec • 2.04 - 144.22 // Beauport-Kerzaric • Kerfort • 6.68 - 117.9 // Anse de Guern • Ploubazlanec • 0.21 - 0.21 // **FINISTÈRE** Rade de Brest • Plougastel-Daoulas • 0.03 - 35.78 // Étang du Fret • Crozon • 0.01 - 18.94 // Trez Ar Goarem • Esquibien • 0.97 - 74.95 // Rives du Belon • Moelan-sur-Mer • 3.98 - 120.92 // **MORBIHAN** Côte Sauvage de Groix • Groix • 1.82 - 50.83 // Côte Sauvage • Quiberon • 0.09 - 172.55 // Landes et Prairies de l'île aux Moines • Ile-aux-Moines • 1.93 - 47.88 // Marais de Pénérf • Le Tour-du-Parc • 4.39 - 4.49 // **LOIRE-ATLANTIQUE** Port aux Graits-Portmain • Préfaïlles • 0.18 - 35.06 // **VENDÉE** Dunes du Jaunay et de La Sauzaie • Brétignolles-sur-Mer • 0.3 - 69.85 // Marais d'Olonne • L'Île-d'Olonne • 1.07- 102.43 // Marais Poitevin • Longeville-sur-Mer • 2.06 - 149.89 // **CHARENTE-MARITIME** Fier d'Ars • Les Portes-en-Ré • St-Clément-des-Baleines • 1.61 - 365.08 // Les Evieres • La Flotte • 0.06 - 228.52 // Le Defend • Rivedoux-Plage • Ste-Marie-de-Ré • 0.27 - 29.77 // Marais du Douhet • St-Georges-d'Oléron • 0.1 - 67.45 // Estuaire de La Seudre • St-Just-Luzac • 4.6 - 130.27 // Forêt de Suzac • Meschers-sur-Gironde • 0.62 - 129.26 // **GIRONDE** Réserve Naturelle des Prés-Salés • Ares • 0.13 - 295.63 // Dune du Pilat • La Teste-de-Buch • 1.35 - 101.33 // **LANDES** Marais d'Orx • St-André-de-Seignaux • St-Martin-de-Seignaux • 13.83 - 999.38 // **PYRÉNÉES-ATLANTIQUES** Abbadia - Corniche Basque • Hendaye • 1 - 91.28 // **AUDE** Rives de Fitou • Fitou • 14.76 - 35.84 // **HÉRAULT** La Grande Maire • Portiragnes • 0.34 - 155.16 // Roque Haute • Portiragnes • 0.23 - 5.58 // Lido de Thau • Marseillan • 1.69 - 139.33 // **HAUTE CORSE** Agriate • Palasca • 41.27 - 5621.81 // **ST-MARTIN** Babit Point • St Martin • 4.8 - 6.62 // **JURA** Combe et Forêts Naturelles d'Onoz • Onoz • 45.1 - 47.09